

LISTE DES DECISIONS

<b>Art. L.2122-22§4</b>				
Date de la décision	Titre de la décision	Entreprises	Objet de la décision	Montant
28.10.2009	Acquisition et pose d'une main courante au Stade d'Honneur – Complexe Sportif R. Carayol – Avenant n°1	Société CASAL SPORT – 7 impasse Louis de Froidour – 31200 TOULOUSE	Avenant n°1 – Modifications demandées sur installation portail, représentant une augmentation du marché initial de 3,49%.	776,76 € HT soit 929,01 € TTC
05.11.2009	Contrat d'engagement	Association Echos-ci/Echos-là – 22, rue du Paradis – 81270 LABASTIDE ROUAIROUX	Exposition photo sur le thème "Le Pays de la Terre qui brûle" à la Médiathèque Cl. Nougaro du 10 au 28 novembre 2009	200, 00 €
05.11.2009	Contrat d'engagement	M. François CLAERHOUT – 10, rue Jean Jaurès – 33400 TALENCE	Conférence à la Médiathèque le 12 novembre 2009	150,00 € + frais de transport
09.11.2009	Mission de contrôle des engins de levage	DERKA EQUIPEMENTS SAS – 19, rue Stuart Mill – 87008 LIMOGES Cedex	Contrôle des engins de levage	240,00 €HT soit 287,04 € TTC
09.11.2009	Mission de contrôle des engins de chantier	DERKA EQUIPEMENTS SAS – 19, rue Stuart Mill – 87008 LIMOGES Cedex	Contrôle des engins de chantiers	60,00 € HT soit 71,76 € TTC
09.11.2009	Mission de contrôle des équipements sportifs	SAGA LAB – Le Stephenson - Domaine de la Gare – 07103 ANNONAY Cdx	Contrôle des équipements sportifs	1 188,00 € HT soit 1 420,85 € TTC
09.11.2009	Mission de contrôle des installations électriques des bâtiments communaux	BUREAU VERITAS – Zone commerciale Lescure – Route de Carmaux – Larquipeyre – 81390 LESCURE d'ALBIGEOIS	Contrôle des installations électriques des bâtiments communaux	2970,00 € HT soit 3 552,12 € TTC
07.12.2009	Mission de contrôle des aires de jeux	SAGA LAB – Le Stephenson - Domaine de la Gare – 07103 ANNONAY Cdx	Contrôle des aires de jeux	765,00 € HT soit 914,94 € TTC
30.11.2009	Contrat d'engagement	ODYSSEE – 12, rue Antoine Cambon – 81230 LACAUNE	Animation repas du personnel le 8 janvier 2010 – Salle du Devès	330 €.

<b><u>Art. L.2122-22§5</u></b>				
Date de la décision	Titre de la décision	Locataires	Objet de la décision	Montant
16.10.2009	Convention d'occupation à titre précaire d'une parcelle de jardin – 10, allée des Auques	M. et Mme Daniel ABILA	Convention d'occupation à titre précaire et révocable d'une parcelle de terrain située 10, allée des Auques pour la période allant du 01 novembre 2009 au 31 octobre 2011.	à titre gracieux.
02.11.2009	Convention d'occupation à titre précaire d'un logement – 26, rue du Gal de Gaulle – Aussillon Village	M. Patrice KAPPEL	Convention d'occupation, à titre précaire et révocable, d'un appartement T4 - 1er étage à droite - situé au 26, Rue du Général de Gaulle à AUSSILLON-VILLAGE pour la période allant du 05 au 30 novembre 2009. Le locataire s'acquittera directement de toutes les charges locatives lui incombant ainsi que de celles réglées par la Commune et qui doivent légalement lui être répercutées	La présente location est consentie moyennant un loyer de 137.00 €uros
02.11.2009	Convention d'occupation à titre précaire d'un logement – Rue Jean Jaurès	Petit Bois Compagnie	Convention d'occupation, à titre précaire et révocable, d'un logement Type 2 situé Rue Jean Jaurès – Ecole du Val à Aussillon pour la période allant du 01 Décembre 2009 au 30 Juillet 2010, en échange de diverses prestations. Le locataire utilisera les lieux loués à usage d'habitation.	
<b><u>Art. L.2122-22§6</u></b>				
Date de la décision	Titre de la décision	Assureur	Objet de la décision	Montant
27.10.2009	Sinistre du 02.09.2009 – Acceptation de l'indemnité de l'Assureur	Cie ALLIANZ – M. GAY Didier – 1, avenue G. Guynemer – 81200 Mazamet	Remboursement des dommages proposé par la Cie ALLIANZ	252,28 €

